

LES QUAT'SAISONS DU BUISSAS

Petit journal de Tharoux

L'été est terminé...

plutôt gris pour la météo, mais ensoleillé par tous les moments de rencontres réussies grâce au dévouement de la petite mais courageuse équipe du Comité des Fêtes, qui a pu, avec un budget très modeste, multiplier bal, concert, concours de boules, fête des enfants et soirées gâteaux. Tout cela avec une subvention communale de cinq mille francs et une aide de mille francs de la part du Conseil Général.

Pour la Saint-Jean les chasseurs nous ont fait partager un succulent sanglier à la broche. Au mois de juillet, moment de plaisir grâce à ses amitiés sur Tharoux, nous avons pu réentendre **Alex Clapot** au luth dans l'église.

Eglise pour laquelle, bonne nouvelle, nous avons obtenu une subvention de 33 167 F du Conseil Général soit 50 % du montant des travaux. Ce qui nous permettra de vous faire apprécier dès cet hiver une façade rénovée et les fissures colmatées.

Subvention également de 57 500 F du Conseil Général pour la construction de 4 garages au « Contour » grâce à l'échange de terrain fait à l'amiable avec Hubert Vonlanthen (notre champion suisse de pétanque). Début des travaux dès cet automne.

L'ouverture du gîte communal au premier étage de l'Ecole nous a déjà, cette année, montré son utilité.

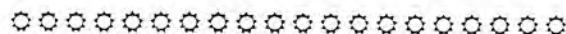
Et les poteaux, les fils électriques, disparus ! La 2ème tranche d'enfouissement des lignes électriques est terminée dans le haut village. Que les habitants de la « Combe » soient rassurés. l'étude pour la 3ème tranche est lancée avec, si cela est possible, l'extension du réseau d'assainissement.

Oui mais ! Me direz-vous, on ne peut pas traverser la Cèze à pied sec l'été ! L'étude d'une passerelle prolongeant l'actuelle est en cours, mais aucune date ne peut être avancée pour le début des travaux.

Nous espérons par ce premier numéro du « journal de Tharoux », faire passer l'amour que nous partageons tous pour notre petite commune.

Dites-nous ce que vous aimeriez faire circuler par ce fil de papier qui nous reliera dorénavant plusieurs fois dans l'année.

Danièle TAYOLLE
Maire



Lieux-dits

Au bas du village, au niveau du cimetière, vous prenez la « Côte », vous montez jusqu'au tournant du « Noyer » vers le « Contour » (parking) et en passant par le « Buiassas » vous arrivez à la « Croix ».

Si au « Noyer » vous allez tout droit, après le « Girus » (au bas des escaliers du village) vous arriverez à la « Combe » et enfin à la « Passerelle ».



La bibliothèque de Tharoux s'est enrichie de nouveaux ouvrages grâce aux dons de Madame VINCENT de Saint-Jean, de Madame SOULAT (fille de Monsieur CELLIER) et de Anne et Karine TAULELLE. Nous vous rappelons les heures d'ouverture : le jeudi à 18 H 00 sous la responsabilité de Jeanine.

Promenade vers le plateau

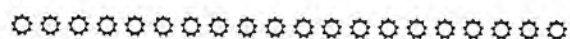
Le départ se fait par la « route vieille » ancienne voie romaine dans la « Combe de l'Ollier », sur la gauche. Vous ne tarderez pas à voir de vieux poteaux électriques en bois, vestiges de la ligne qui au début du siècle, quand cette route était la voie de communication principale entre Uzès et Tharaux amenait l'électricité jusqu'au village.

Vous passez ensuite devant une ruine et doucement vous montez jusqu'à l'intersection avec la route actuelle, que vous coupez pour retrouver en face la « route vieille » jusqu'au croisement de Méjannes (vous pouvez à partir de là essayer en continuant la route vieille de retrouver les traces d'un dolmen, mais nos propres recherches sont restées vaines...

Au croisement vous prenez la route direction Méjannes et cent mètres plus loin, vous empruntez le DFCI LC 8 qui part à gauche de la route et qui vous ramènera sur Tharaux (en haut du plateau très belle vue sur les montagnes ardéchoises).

Durée de la ballade : deux heures.

Il est possible de raccourcir le retour en prenant le « chemin du facteur » qui descend en sous-bois par un sentier caillouteux et pentu directement sur Tharaux.



Echos du Festival de Barjac juillet 96

Les plus beaux chants, peut-être, sont des chants de fraternité.

C'est du moins ce que l'on pourrait dire à la fin de ce festival de Barjac « Chanson de parole » qui s'est déroulé du 25 au 27 juillet dernier dans le cadre magique de la cour du Château de Barjac.

(suite « festival de Barjac »).

Grâce à une organisation sans faille, due à l'association « Chants libres », chaque spectacle a fait le plein (environ 500 personnes tous les soirs).

Oui, ce fut là une belle célébration du mot, de la note et de la fraternité.

Les quelques rares habitants de Tharaux qui ont fait le petit effort de descendre jusqu'à Barjac, ont eu la chance de voir et d'entendre des artistes authentiques, porteurs de flamme et de vérité, à mille lieues de ce qu'on nous donne à voir et à écouter sur les écrans et sur les ondes.

Des artistes tels que Bruno Ruiz, Môrice Benin, les Elles, Gilbert Laffaille, Pierre Soyer (le régional de l'étape) et Mama Béa. Le dernier soir fut l'occasion, sous les ovations d'un public bouleversé, de rendre hommage à Léo Ferré. Un autre « grand » de la chanson, Jean Ferrat, qui parraine amicalement le festival, assura son plein soutien en participant à un débat sur la chanson en présence de nombreux journalistes régionaux et nationaux.

Vive Barjac 97, c'est ce qu'on peut souhaiter sans ambages.

On peut souhaiter aussi qu'un plus grand nombre de gens de Tharaux viennent partager ces émotions et s'enrichir l'imaginaire dans cette fête de la chanson l'année prochaine. Et qui sait, à l'avenir, peut-être aurons-nous le privilège d'accueillir un des artistes pour un soir sur la place de l'église, renouant ainsi avec une tradition perdue, dans la perspective d'un festival éclaté sur le canton. Nous en reparlerons.

- On peut adhérer à l'association « chants libres » pour soutenir et même participer à l'organisation

Renseignements à la Mairie de Barjac (ou de Tharaux) - Tél. 60 24 50 09

Jean VASCA

Tharoux, village nature

Pendant dix jours, Tharoux a joué la carte de l'environnement. D'abord encadrés par des adultes, les membres de la commission des jeunes, plus que jamais « Enfants de la Cèze » sont partis du « Pont » jusqu'à la plage du « Valès » en passant par la plage des « Fées », qui en canoë, qui en kayak.

La belle affaire, me direz-vous !

Les « ORDURES », oui les ordures, dépôts de plastiques, pneumatiques, bouteilles, (et nous vous faisons grâce du surplus) sont ramassés, ramenés sur la rive tout au long du parcours et stockés dans les voitures sur les berges.

Un pique-nique convivial clôture ce bel exemple d'amour et de respect de la nature et de l'environnement.

Dès le 3 juillet avec l'équipe de J.F. Noblet, du Centre Ornithologique Rhône-Alpes, les chauves-souris (chiroptères) sont à l'honneur. En effet, plusieurs piègeages (filets tendus) sur la Cèze et dans le porche de la Grotte des Fées, nous ont permis de recenser quatorze espèces de ces animaux protégés. Pesés, mesurés, etc... puis évidemment relâchés. Soit 95 fiches d'observations.

Mais à l'intérieur de notre clocher, vit un rapace nocturne « fort décrié » et prétendu diabolique par nos ancêtres : la chouette effraie (tyto Alba) dite « la dame blanche ». Elle ronfle la nuit !. Ce prédateur comme la plupart de ses congénères a pour habitude d'avaler ses proies et après déglutition de recracher par la bouche poils et os digérés (pelote de réjection). L'étude de ses pelotes nous permet de connaître d'une part, les espèces piégées et leur densité, et d'autre part, l'aire de chasse de notre oiseau. Tel rongeur vivant dans différents lieux de la nature (Tharoux : 116 proies - 8 espèces).

Le soir une conférence diaporama de J.F. Noblet nous présente la plupart des espèces de mammifères, reptiles et amphibiens vivant dans les gorges.

Pendant ces dix jours est présentée dans l'église une exposition Faune-Flore. Arbres et plantes frais (150 espèces), Ecosystèmes, planches, photos, herbier, reptiles, papillons....

Le dernier jour : sortie avec les « enfants de la Cèze » pour développer les sens, de façon ludique, dans la nature, et apprendre à la connaître, à l'aimer, à la respecter. C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire !

Association scientifique et culturelle de la Cèze - Jeannine et Robert TAYOLLE

Commission des Jeunes

Les jeunes de la commune décident de se faire entendre. Alors ils demandent aux élus locaux de les écouter.

Chose dite, chose faite. Une réunion de concertation se déroule à la mairie.

Les questions fusent. Un peu de calme...

Madame Le Maire, entourée de ses adjoints, explique le fonctionnement d'une mairie, le rôle du maire et des autres élus.

Il faut avant tout structurer cette commission et il est demandé aux jeunes de discuter entre eux.

Les élus sortent du local municipal, en oubliant, volontairement des verres et une bouteille de jus de fruit !...

Les palabres terminés, les jeunes rappellent les anciens.

La Commission élit deux représentants. Anne Taulelle et Aline Jolivet seront les déléguées lors des séances du Conseil Municipal.

Ensuite les demandes portent sur :

*** Nettoyage de la rivière

*** Journées environnement

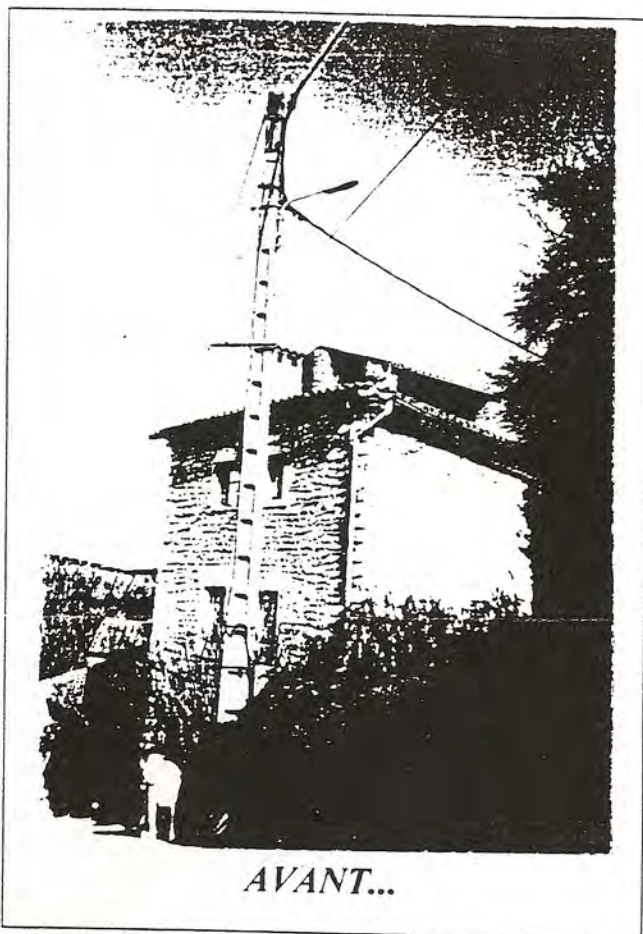
*** Mesures analytiques sur la qualité de l'eau de rivière

*** Pose de bancs dans différents endroits du village.

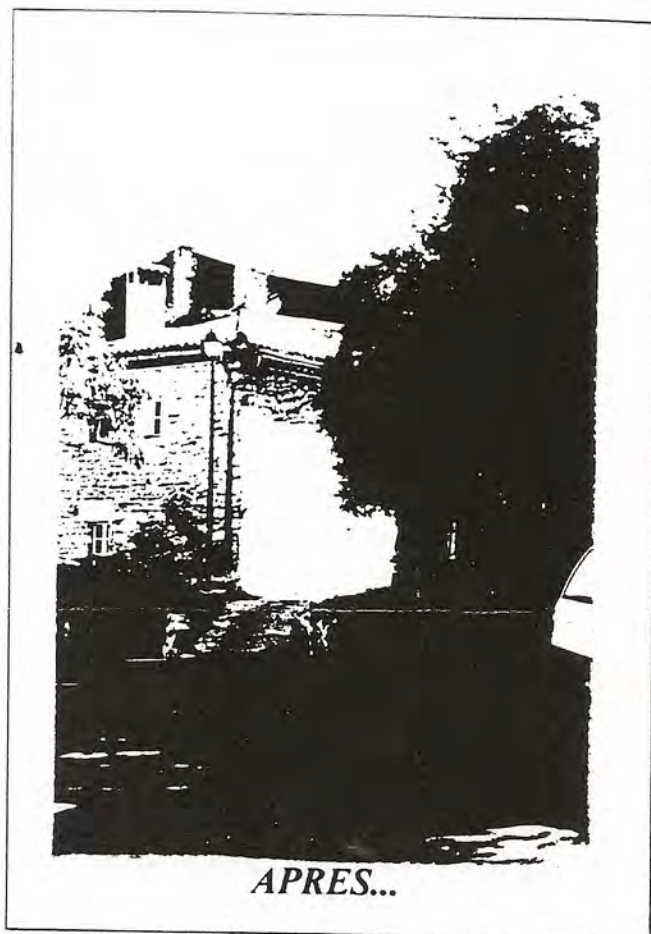
Les jeunes s'engagent et veulent être l'avenir de leur commune. Encourageons-les à poursuivre et soyons à leur écoute.

Déjà les pages de cette gazette leur sont ouvertes et nous attendons avec impatience leurs idées.

Joël JOLIVET



AVANT...



APRES...

Le boulanger...

Merci à tous les estivants et les habitants qui ont pris ou qui prennent leur pain chaque jour au boulanger de Rivières qui vient à Tharaux toute l'année aux environs de 9 H 00/9 H 15.

La mairie...

Le Secrétariat de Mairie est ouvert le mardi matin de 9 H 00 à 12 H 00 et le vendredi après-midi de 14 H 00 à 16 H 00. Téléphone et Fax 66 24 43 89. (après le 10 octobre : 04 66 24 43 89)

Mot des chasseurs...

« Les battues aux sangliers » auront lieu pendant la saison les samedis et dimanches ainsi que les jours fériés.

Sportifs...

Nous signalons aux sportifs tharaudins qu'ils peuvent retirer à la mairie, différents circuits VTT créés par la Charte Intercommunale.

Impôts...

Si nous ne voulons pas voir nos impôts locaux augmenter, évitons de jeter dans les cuvettes WC, des couches, des plastiques et autres objets indésirables... C'était un conseil de notre employé communal !

Réalisations

Le gîte de Tharaux a été inauguré en présence de M. RAOUX, conseiller général du canton de Barjac. Situé dans l'ancien appartement au-dessus de l'Ecole, une rénovation était entreprise afin de pouvoir recevoir des personnes désirant séjourner dans la commune. Les travaux d'aménagement ont été réalisés par notre sympathique employé municipal, Mr Alain LOLO et la décoration laissée au bon soin de Mme Laurence BOISSON. Nous tenons à remercier Mr René MAS qui a offert deux tableaux pour agrémenter les lieux.

Nous rappelons le tarif de location :

- juillet/août : 1 500 F semaine - 250 F jour - hors saison : 1 000 F semaine - 150 F/jour

C'est l'automne...

Nous reprendrons nos activités au Foyer de Tharaux à partir du mois d'octobre